

COMMUNE DE VALDERIES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juillet, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt et une heures à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 09 juillet 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales.

Présents : MM. RECOULES, Vincent, RICCA Pierre, DIEUZE Michel, BORDES Thomas, CAUSSE Emilie, SUDRE Nathalie, GUERRA Christel, ABADI Richard, GUERY David.

Absents excusés : ALVERNHE Céline, BABEAU Stéphanie, MASSOL Sandrine, FARENC Jean (a donné pouvoir à RICCA Pierre), AUQUE Séverine, COQUIN Charles.

Secrétaire de séance : RICCA Pierre.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération validation PADD.
- Prix repas cantine rentrée 2021-2022.
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 16 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des présents (10 voix pour).

DELIBERATION VALIDATION DU PADD

Mr le Maire présente dans le détail le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) réalisé par le bureau d'études OC'TEHA de RODEZ en étroite concertation avec la municipalité. Il nous donne lecture également du compte rendu établi par le même bureau d'études à la suite d'une réunion avec les personnes publiques associées qui s'est tenue à la mairie le 05 juillet 2021.

Après délibération, ce PADD a été approuvé à l'unanimité des membres présents (10 voix pour).

PRIX REPAS CANTINE SCOLAIRE RENTREE 2021-2022

Mr le Maire propose de fixer le prix des repas de la cantine scolaire pour la rentrée 2021-2022 en appliquant une majoration de 5 centimes par repas, augmentation nécessaire pour le maintien de la qualité des prestations. Les prix s'élèveraient alors à 3,85 € pour le repas des enfants et 5,20 € pour le repas des adultes. Il est précisé que la collectivité prend à sa charge plus de la moitié du montant de ces repas.

Après délibération, cette proposition de prix a été validée à l'unanimité des membres présents (10 voix pour).

RETOUR DES COMMISSIONS

Vente des concessions au cimetière :

Mme GUERRA Christel a souhaité savoir si les concessions à vendre au cimetière devaient toutes avoir les dimensions 2 m sur 2,50 m et ce même si les propriétaires souhaitaient faire bâtir un caveau de moindre largeur.

Après en avoir débattu, tous les membres présents ont décidé le maintien de ces dimensions pour toutes les concessions, avec obligation pour tous les propriétaires de faire centrer le futur caveau sur la largeur de la parcelle.

Les futures animations :

A la suite de leur réunion en date du 8 juillet 2021, les membres de la commission « Animations » ont présenté au conseil leurs réflexions sur les futures animations qui seront organisées dans la commune jusqu'au printemps 2022 si les contraintes sanitaires permettent leur déroulement. Leur travail a consisté à lister les différentes animations, à prévoir les tâches à réaliser par la municipalité pour chacune d'elles, à vérifier leur impact budgétaire, à réfléchir sur le contenu du futur livret d'accueil pour les nouveaux arrivants et à établir un calendrier de ces futures animations qui est le suivant :

- 08 août 2021 à 21h00 : soirée CINECRAN.
- 11 septembre 2021 à 11h00 : inauguration de la rue André Maurel au nouveau lotissement (maire de Valdériès de 1965 à 1989).
- Septembre 2021 (jour non encore précisé) : fête des associations.
- 18 septembre 2021 : journée du patrimoine.
- 26 septembre 2021 : 4^{ème} édition des puces des couturières.
- 09 octobre 2021 à 10h30 : inauguration de la place de la mairie.
- Octobre 2021 (jour non encore précisé) : cross de l'école.
- 16 octobre 2021 à 12h00 : repas des Aînés (prévu en mars 2021, a été reporté à cette date).
- 07 novembre 2021 : trail du Ségala.
- 14 novembre 2021 à 11h00 : commémoration du 11 Novembre.
- 19 novembre 2021 (heure non encore précisée) : réunion des professionnels de la commune.
- 26 novembre 2021 (heure non encore précisée) : soirée documentaire.
- 11 décembre 2021 à 16h00 : marché de Noël.
- 15 janvier 2022 à 11h00 : vœux du Maire.
- 05 mars 2022 à 12h00 : repas des Aînés.
- Printemps 2022 : accueil des nouveaux arrivants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 24 h 00.

Le Maire Vincent RECOULES.